



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 16 janvier 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## Communiqués

---

<b>Étude : Les pertes de gains des travailleurs déplacés, 1988 à 1997</b>	2
Les employés ayant beaucoup d'ancienneté qui ont perdu leur emploi dans les années 1990 par suite de fermetures d'entreprises et de licenciements collectifs ont connu des pertes considérables de gains, même cinq ans après leur déplacement, selon une nouvelle étude.	
Personnel affecté à la recherche et au développement, 1995 à 2004	5
Classification géographique type, 2006	5
Cartes de référence des secteurs de recensement et des aires de diffusion, recensement de 2006	6
Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés, septembre 2006	6
<b>Nouveaux produits</b>	7

---



## Communiqués

### Étude : Les pertes de gains des travailleurs déplacés

1988 à 1997

Les employés ayant beaucoup d'ancienneté qui ont perdu leur emploi dans les années 1990 par suite de fermetures d'entreprises et de licenciements collectifs ont connu des pertes considérables de gains, même cinq ans après leur déplacement, selon une nouvelle étude.

Selon l'étude, les pertes de gains moyennes subies cinq ans après le déplacement par les travailleurs ayant perdu leur emploi à la suite d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif représentaient au moins 9 % de leurs gains avant le déplacement. Les pertes subies par les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté ont été plus prononcées.

Cinq ans après avoir perdu leur emploi, les travailleurs de sexe masculin qui comptaient au moins cinq ans d'ancienneté et qui avaient trouvé un nouvel emploi ont connu des pertes se situant entre 18 % et 28 % des gains qu'ils touchaient avant de perdre leur emploi.

Dans le cas de leurs homologues de sexe féminin, les pertes allaient de 24 % à 26 % des gains précédant le déplacement.

En dollars de 2000, les pertes moyennes de gains pour les hommes ayant beaucoup d'ancienneté, cinq ans après avoir perdu leur emploi, variaient entre 7 100 \$ et 10 900 \$. La fourchette correspondante pour les femmes était de 5 500 \$ à 6 100 \$.

L'étude a examiné l'évolution des gains des travailleurs qui ont perdu leur emploi dans le secteur privé entre 1988 et 1997, par suite de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs, travailleurs qui étaient âgés de 25 à 49 ans à ce moment-là.

Durant toute période, l'activité économique normale engendre une réallocation des ressources résultant de changements technologiques, de changements dans les échanges commerciaux et dans les préférences des consommateurs, de même que de nombreux autres facteurs.

Bien que l'on pense que cette réallocation des ressources ait dans l'ensemble des effets bénéfiques, engendrant une augmentation de la productivité et une amélioration du niveau de vie, elle est susceptible d'exposer certains travailleurs à des pertes d'emplois.

Des recherches précédentes effectuées aux États-Unis ont montré que le déplacement d'emplois attribuable à des licenciements collectifs entraîne des pertes de gains appréciables, en particulier chez

#### Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un document de recherche intitulé «Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs», lequel est publié aujourd'hui.

L'étude quantifie les pertes de gains qu'ont connues les travailleurs canadiens de 25 à 49 ans qui ont perdu leur emploi dans le secteur privé entre 1988 et 1997, par suite de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs. L'étude analyse les gains de ces travailleurs au cours des cinq années suivant la perte d'emploi (jusqu'en 2002). Les données sont tirées du Fichier de données longitudinales sur la main-d'oeuvre de Statistique Canada.

Les licenciements collectifs sont définis comme des mises à pied permanentes qui surviennent dans des entreprises qui : a) comptaient au moins 50 salariés quatre ans avant les licenciements, et b) ont connu une baisse de l'emploi de 30 % ou plus entre la quatrième année précédant les licenciements et l'année suivant les licenciements.

Par licenciement permanent, on entend le licenciement d'un employé qui ne revient pas travailler chez son ancien employeur pendant l'année au cours de laquelle il a perdu son emploi ou l'année suivante.

Les travailleurs déplacés sont les employés qui ont subi un licenciement permanent à la suite d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif.

Annuellement, 7,1 millions de travailleurs de 25 à 49 ans avaient un emploi, en moyenne, dans le secteur privé entre 1988 et 1997. Durant cette période, 457 000 travailleurs ont été licenciés de façon permanente par année, en moyenne. La présente étude examine le cinquième de ces travailleurs (94 000 en moyenne) qui ont perdu leur emploi à la suite d'une fermeture d'entreprise ou d'un licenciement collectif.

Le communiqué comprend des données concernant les travailleurs déplacés qui ont touché des gains positifs au cours des cinq années suivant la perte de leur emploi. Toutes les conclusions se vérifient lorsque l'on tient compte des travailleurs déplacés qui n'ont touché aucun gain à un moment donné suivant le déplacement.

Les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté sont définis comme des employés qui comptaient au moins cinq ans d'ancienneté chez leur employeur au moment de leur déplacement. Les pertes de gains à long terme sont celles qui sont subies cinq ans après le déplacement.

Les chiffres figurant dans le présent communiqué sont exprimés en dollars constants de 2000 en utilisant l'Indice des prix à la consommation comme déflateur.

les travailleurs ayant beaucoup d'ancienneté. Pour plusieurs de ces travailleurs, la perte d'un emploi implique des pertes de gains qui persistent plusieurs années après le déplacement.

La présente étude examine pour la première fois si cette conclusion s'applique également au Canada.

L'étude a montré que des pertes significatives de gains ont été subies à la fois par les employés déplacés

ayant beaucoup d'ancienneté dans des entreprises de fabrication et leurs homologues mis à pied par des entreprises productrices de services.

Les conclusions de l'étude laissent en outre supposer que les conditions du marché du travail ont été un déterminant clé de l'ampleur des pertes qu'ont connues les travailleurs déplacés.

### **Pertes de gains considérables et persistantes**

La présente étude est axée sur les travailleurs qui ont été touchés par des fermetures d'entreprises ou des licenciements collectifs survenus au sein de compagnies ayant été en exploitation pendant au moins cinq ans. Sur la base de cette définition étroite de déplacement des travailleurs, il a été estimé qu'en moyenne 94 000 travailleurs de 25 à 49 ans ont été déplacés chaque année durant la période allant de 1988 à 1997.

Cela représente 1,3 % des 7,1 millions de travailleurs de ce groupe d'âge qui en moyenne avaient un emploi dans le secteur privé durant cette période.

Les travailleurs déplacés par suite de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs ont connu des pertes de gains qui, non seulement étaient considérables, mais qui ont également persisté plusieurs années après leur déplacement.

Au cours de l'année pendant laquelle ils ont été déplacés, les hommes et les femmes de ce groupe d'âge ont connu des pertes de gains allant de 5 500 \$ à 6 900 \$.

Cinq ans après avoir été mis à pied, ils avaient récupéré une partie de ces pertes, mais pas la totalité. À ce moment-là, leurs pertes moyennes variaient entre 2 300 \$ et 4 800 \$, soit entre 9 % et 21 % de leurs gains avant le déplacement.

Chez les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté, les pertes ont été encore plus considérables.

Au cours de l'année où ils ont perdu leur emploi, les hommes et les femmes ayant beaucoup d'ancienneté ont connu des pertes de gains allant de 7 900 \$ à 13 000 \$. Cinq ans plus tard, ces pertes se situaient en moyenne entre 5 500 \$ et 10 900 \$.

En moyenne, 12 000 employés masculins et féminins de 25 à 49 ans ayant beaucoup d'ancienneté ont été déplacés chaque année par suite de fermetures d'entreprises ou de licenciements collectifs entre 1988 et 1997.

### **Pertes de gains généralisées**

Les travailleurs déplacés ayant beaucoup d'ancienneté dans les différentes industries et dans les entreprises de tailles diverses ont connu des pertes de

gains considérables. Toutefois, les pertes de gains ne variaient pas beaucoup selon l'industrie dans le cas des hommes à tout le moins.

Par exemple, les pertes de gains moyennes à long terme des hommes déplacés ayant beaucoup d'ancienneté dans des entreprises de fabrication représentaient entre 20 % et 31 % de leurs gains avant le déplacement.

Les pertes connues par leurs homologues licenciés par des entreprises productrices de services étaient très similaires, tant en termes absolus que relatifs. Elles ont représenté de 17 % à 30 % des gains reçus avant la perte d'emploi.

Les travailleurs déplacés dans des entreprises comptant plus de 100 employés ont connu des pertes significatives, tout comme leurs homologues licenciés par des entreprises plus petites.

Les femmes déplacées ayant beaucoup d'ancienneté dans des petites entreprises ont connu des pertes à long terme représentant environ 26 % de leurs gains avant le déplacement.

Celles déplacées dans des entreprises plus importantes ont affiché des pertes à long terme représentant de 22 % à 25 % de leurs gains avant la perte de leur emploi.

### **Les pertes de gains ont varié selon les conditions du marché du travail**

Les pertes de gains ont différé de façon marquée selon la période pendant laquelle les pertes d'emploi se sont produites.

Les travailleurs déplacés entre 1987 et 1992 ont connu des pertes de gains beaucoup plus importantes que leurs homologues qui ont perdu leur emploi entre 1993 et 1997. Cela a été attribuable dans une large mesure à la période de récession du début des années 1990.

Les pertes de gains à long terme des hommes ayant beaucoup d'ancienneté qui ont été déplacés entre 1987 et 1992 se sont situées en moyenne à 11 300 \$. Cela a représenté presque le double des pertes d'environ 6 100 \$ qu'ont connues les hommes mis à pied entre 1993 et 1997.

De même, les pertes de gains à long terme des femmes ayant beaucoup d'ancienneté qui ont été mises à pied entre 1987 et 1992 se situaient en moyenne à 11 000 \$ environ. Cela a représenté plus du double des pertes d'environ 5 100 \$ qu'ont connues leurs homologues déplacées entre 1993 et 1997.

Les débouchés étaient beaucoup plus grands à la fin des années 1990 qu'au début des années 1990, soit au moment où l'économie était en récession. Ces résultats laissent supposer que la récupération par les travailleurs des gains perdus après le déplacement est fortement influencée par les conditions du marché du travail.

Le document de recherche «Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs», qui fait partie de la *Direction des études analytiques* (11F0019MIF2007291, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

D'autres études de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail peuvent être

consultées gratuitement à la page *Mise à jour des études analytiques* (11-015-XIF, gratuit) de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette au 613-951-3608 ou avec Marc Frenette au 613-951-4228, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail.

### Déplacement des travailleurs dans le secteur privé, 1988 à 1997<sup>1</sup>

	Hommes	Femmes	Hommes et femmes
	nombre		
Nombre moyen d'employés	3 956 000	3 117 000	7 073 000
Nombre moyen de licenciements permanents	322 000	135 000	457 000
Nombre moyen de licenciements permanents dus à des fermetures d'entreprises ou à des licenciements collectifs	68 000	26 000	94 000
Nombre moyen de licenciements permanents dus à des fermetures d'entreprises ou à des licenciements collectifs, parmi les employés ayant beaucoup d'ancienneté	8 000	4 000	12 000

1. Employés de 25 à 49 ans, oeuvrant à l'extérieur des services publics dans des entreprises comptant au moins deux employés. Les employés ayant beaucoup d'ancienneté comptent au moins cinq ans d'ancienneté avec leur employeur. Les licenciements collectifs sont ceux qui surviennent dans des entreprises ayant été en exploitation pendant au moins cinq ans.



## Personnel affecté à la recherche et au développement

1995 à 2004

Les chercheurs ont représenté près des deux tiers de tous les employés affectés à la recherche et au développement (R-D) en 2004, et la très grande majorité d'entre eux étaient des chercheurs en sciences naturelles.

Les chercheurs ont également constitué la plus grande catégorie d'employés affectés à la R-D dans les entreprises commerciales, les établissements d'enseignement supérieur et les administrations publiques fédérale et provinciales.

Un peu plus de 199 000 équivalents temps plein (ETP) ont mené des activités de R-D en 2004, en hausse de 5 % par rapport aux 189 520 ETP enregistrés en 2003. Ces employés comprenaient des chercheurs, des techniciens et d'autre personnel de soutien.

Il s'agit d'une augmentation de plus du tiers entre 1995 et 2004. Une bonne partie de cette croissance s'explique par l'augmentation progressive des dépenses de R-D des entreprises commerciales à la suite du repli survenu en 2002.

Les chercheurs ont représenté environ 63 % (125 330 employés) du personnel de R-D, en hausse de 5,4 % par rapport à 2003. Cette croissance a représenté les deux tiers (68 %) de l'augmentation totale du personnel affecté à la R-D.

En 2004, environ 64 % du personnel de R-D était employé dans des entreprises commerciales, comparativement à 28 % dans des universités et à 7 % dans le secteur de l'administration fédérale.

Environ 54 730 employés affectés à la R-D étaient employés dans le secteur de l'enseignement supérieur, en hausse de 5,5 % par rapport à 2003. Depuis 2002, le nombre d'employés affectés à la R-D dans les établissements d'enseignement supérieur au Canada a crû un peu plus rapidement que dans bon nombre de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

L'Ontario comptait 45 % de l'ensemble du personnel affecté à la R-D au pays, suivi du Québec, ayant enregistré 31 %. La Colombie-Britannique s'est classée loin derrière au troisième rang, ayant constitué 10 % et l'Alberta, au quatrième rang (7 %). Ces pourcentages reflètent la tendance des dépenses en R-D au Canada.

Environ 64 % du personnel affecté à la R-D à Terre-Neuve-et-Labrador était employé dans le secteur de l'enseignement supérieur et dans le secteur privé sans but lucratif, de même que 51 % en Nouvelle-Écosse et 50 % au Nouveau-Brunswick. Cela est lié au rôle dominant que les universités dans ces provinces jouent dans la R-D.

En revanche, la vaste majorité du personnel affecté à la R-D dans les autres provinces était employé dans le secteur des entreprises, par exemple 70 % au Québec, 67 % en Ontario et 62 % en Colombie-Britannique.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 4201, 4204, 4208, 4209, 4210, 4212 et 5109.**

L'article «Personnel affecté à la recherche et au développement» est offert dans le bulletin de service *Statistique des sciences*, vol. 31, n° 1 (88-001-XWF, gratuit), qui est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gisèle Bellefeuille au 613-951-7113, ([gisele.bellefeuille@statcan.ca](mailto:gisele.bellefeuille@statcan.ca)) ou avec Louise Earl au 613-951-2880 ([louise.earl@statcan.ca](mailto:louise.earl@statcan.ca)), Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. ■

## Classification géographique type

2006

La version complète de la *Classification géographique type* (CGT) de 2006 est diffusée aujourd'hui.

La CGT consiste en une classification des régions géographiques utilisée pour la collecte et la diffusion de statistiques. L'édition 2006 remplace celle de 2001 en tant que document officiel renfermant la classification des régions géographiques pour le Recensement de 2006 et les autres enquêtes de Statistique Canada.

La classification est divisée en deux volumes, soit le *Volume I, La classification* et le *Volume II, Cartes de référence*.

Le Volume I renferme les tableaux de noms et de codes des unités de la classification géographique type, selon la province et le territoire et selon la région métropolitaine, et est accessible en format PDF et HTML. Une version provisoire a été diffusée en octobre 2006. La version finale inclut des tableaux supplémentaires ainsi que des concordances entre la CGT 2001 et la CGT 2006.

Le Volume II renferme des cartes de référence indiquant les limites, les noms, les codes et l'emplacement des régions géographiques figurant dans la classification. Les cartes de référence représentent les subdivisions de recensement, les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et

les régions économiques. En octobre 2006, les cartes ont été diffusées en format PDF. Elles sont disponibles gratuitement à partir de notre site Web. À compter d'aujourd'hui, une version imprimée du Volume II est également offerte.

Pour obtenir plus de renseignements sur le *Volume I, La classification* (12-571-XWF, gratuit) ou le *Volume II, Cartes de référence* (12-572-XPB, 135 \$) de la *Classification géographique type* de 2006, communiquez avec Richard Fortin au 613-951-3445 ([standards@statcan.ca](mailto:standards@statcan.ca)), Division des normes. ■

## Cartes de référence des secteurs de recensement et des aires de diffusion

Recensement de 2006

Les cartes de référence des secteurs de recensement et des aires de diffusion du Recensement de 2006 sont diffusées aujourd'hui. Les cartes et les guides de référence peuvent être téléchargés sans frais en format PDF à partir de notre site Web.

Les cartes de référence sont organisées en quatre séries.

La série *Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement* (92-146-XIB, gratuite) présente les subdivisions de recensement et les secteurs de recensement des 33 régions métropolitaines de recensement et des 15 agglomérations de recensement visées par le Programme des secteurs de recensement.

Les cartes de référence des aires de diffusion sont regroupées en trois séries qui, combinées, représentent l'ensemble du territoire canadien. Chacune de ces séries décrit une région distincte.

La série *Cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement* (92-147-XIB, gratuite) porte sur les 33 régions métropolitaines de recensement et les 15 agglomérations de recensement visées par le Programme des secteurs de recensement. Chaque carte représente un secteur de recensement et montre les limites et les codes des aires de diffusion.

La série *Cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non divisées en secteurs de recensement* (92-148-XIB, gratuite), présente les 96 agglomérations de recensement qui ne sont pas visées par le Programme des secteurs de recensement. Chaque carte porte sur une agglomération de recensement et montre les

limites et les noms des subdivisions de recensement ainsi que les limites et les codes des aires de diffusion.

Enfin, la série *Cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement* (92-145-XIB, gratuite) présente les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chaque carte porte sur une subdivision de recensement et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci.

## Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

Le 13 mars 2007, un nouveau tirage de trois des séries susmentionnées (92-146-XIB, 92-148-XIB et 92-145-XIB) sera rendu disponible. Les cartes présenteront des limites supplémentaires pour les régions urbaines et les localités désignées.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Info-Géo au 613-951-3889 ([geohelp@statcan.ca](mailto:geohelp@statcan.ca)), Division de la géographie. ■

## Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés

Septembre 2006

Il est maintenant possible de consulter les données de septembre sur l'approvisionnement, l'utilisation et les ventes intérieures de produits pétroliers raffinés.

## Données stockées dans CANSIM : tableaux 134-0001 à 134-0004.

## Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.

Le numéro de septembre 2006 de la publication *Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés au Canada*, vol. 61, n° 9 (45-004-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Section de marketing et diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 ([energ@statcan.ca](mailto:energ@statcan.ca)), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

---

## Nouveaux produits

---

**Direction des études analytiques : documents de recherche : «Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs», n° 291**  
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2007291  
(gratuit).

**Classification géographique type. Volume I. La classification, 2006**  
Numéro au catalogue : 12-571-XWF  
(gratuit).

**Classification géographique type. Volume II. Cartes de référence, 2006**  
Numéro au catalogue : 12-572-XPB (135 \$).

**Approvisionnement et utilisation des produits pétroliers raffinés au Canada, septembre 2006, vol. 61, n° 9**  
Numéro au catalogue : 45-004-XWF  
(gratuit).

**Ventes de véhicules automobiles neufs, novembre 2006, vol. 78, n° 11**  
Numéro au catalogue : 63-007-XWF  
(gratuit).

**Statistique des sciences : «Personnel affecté à la recherche et au développement», vol. 31, n° 1**  
Numéro au catalogue : 88-001-XWF  
(gratuit).

**Cartes de référence des aires de diffusion, guide de référence, année de recensement 2006**  
Numéro au catalogue : 92-145-GWF  
(gratuit).

**Cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, année de recensement 2006**  
Numéro au catalogue : 92-145-XIB  
(gratuit).

**Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, guide de référence, année de recensement 2006**  
Numéro au catalogue : 92-146-GWF  
(gratuit).

**Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, année de recensement 2006**  
Numéro au catalogue : 92-146-XIB  
(gratuit).

**Cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, année de recensement 2006**  
Numéro au catalogue : 92-147-XIB  
(gratuit).

**Cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non divisées en secteurs de recensement, année de recensement 2006**  
Numéro au catalogue : 92-148-XIB  
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

## Pour commander les produits

### Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,  
composez le : **1-877-287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître  
l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Catalogue 11-001-XIF (jan 11-16) (150) (0004613)



Statistique Canada

---

**Le jeudi 5 jan 1997**  
Édition de midi à 11 h 30


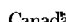
**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quatre fois moins de déplacements en transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, le niveau de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 fut considérablement plus élevé qu'en 1995.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Éléments sur les entreprises à court terme 10
- Aide de l'Agence postale, septembre/octobre et le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 12

## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.